

EXTRAIT N° DEL2026_27

du Registre des Délibérations du Conseil municipal

CONSEIL D'INSTALLATION DU 22 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux mars à dix heures, le Conseil municipal de la ville de Meulan-en-Yvelines s'est réuni à l'Hôtel de Ville sur la convocation de Madame le Maire, Maire sortant, le dix-huit mars deux mil vingt-six et sous la présidence de Cécile ZAMMIT-POPESCU, Maire.

Etaient présents : Cécile ZAMMIT-POPESCU, Ergin MEMISOGLU, Stéphanie PRIGENT, Christophe DEMESSINE, Christine NUNES-MANSO, David DENIS, Dominique MESLET, Gilles DAENEN, Patricia ALBONETTI, Denis GASCHET, Myriam EL BAI, Gwenaël PERONNET, Florence QUILLET, Mourad BOUKDIR, Natali DA SILVA, Eric AZABOU, Laurence COURMARCEL, Rabah DRISSI, Mathilde VIGIER-LATOUR, Axel DUTHE, Leila GOBET, Cyrille LESAGE, Aline RENE, Stéphane GAUTHIER, Hélène Marie PICKEN, Lionel RABAUD, Pauline WALTREGNY, Benoît VINET, Cédric BRIOLAIS.

Le nombre de Conseillers municipaux est de 29 (quorum à 15).
Le nombre de présents est de 29 et le nombre de votants 29.
Axel DUTHE est désigné en qualité de secrétaire.

OBJET : DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT DU VAL DE SEINE (SIMJDVS)

Vu l'article L. 5212-6 et L. 5211-7 du Code général des collectivités territoriales qui appelle le Conseil municipal à élire des délégués à la majorité absolue au sein des syndicats,
Vu l'article 5.1 des statuts du Syndicat intercommunal fixant le nombre de délégués titulaires pour les communes de 3500 à 9999 habitants à deux,

Considérant que seul « Agir pour Meulan-en-Yvelines » a proposé une liste de délégués,

Le Maire ayant présenté ce rapport à l'assemblée,
Le Conseil municipal ayant accepté à l'unanimité de voter à main levée, à 23 voix pour, 5 abstentions (Stéphane GAUTHIER, Hélène Marie PICKEN, Lionel RABAUD, Pauline WALTREGNY et Benoît VINET) et 1 voix contre (Cédric BRIOLAIS) :

- **DESIGNE** en qualité de membres du Syndicat Intercommunal de la Maison de la Justice et du Droit du Val de Seine :
 - Denis GASCHET, membre titulaire,
 - Myriam EL BAI, membre suppléant.

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,
Meulan-en-Yvelines, le 22 mars 2026,

Le Maire
Président de la Communauté Urbaine GPS&O
Conseiller départemental des Yvelines



Cécile ZAMMIT-POPESCU